

Depuis 2003, c'est une association, « Les Amis de la Collégiale », qui pilote les rénovations nécessaires pour redonner son lustre au seul monument de Vitry qui se visite. La Collégiale appartient pourtant à la Ville. Explications.

# Collégiale : une vieille dame aux bons soins de ses amis

À l'intérieur de la Collégiale, l'un des rares monuments de Vitry, une banderole attire l'œil du visiteur. Dans une chapelle désertée par son mobilier, on peut lire : « Travaux financés par les Amis de la Collégiale ».

Dans un présentoir, quelques tracts annoncent aussi la couleur : « Aidez-nous à sauver cette magnifique chapelle du XVIII<sup>e</sup> siècle, un des joyaux de notre collégiale. » Une souscription a en effet été lancée auprès de la population pour boucler le budget de rénovation de la chapelle du Crucifix qui s'élève à 86 000 euros.

25 personnes ont d'ores et déjà répondu, dont un quart extérieur à la cité rose. L'opération a été lancée par l'association qui, depuis 2003, tente de redorer le blason de l'édifice le plus emblématique de la ville, les fameux Amis de la Collégiale.

## Mécènes anonymes

Pour Yves Baudin, leur président, il n'est pas anormal qu'un groupe de passionnés se mobilise pour faire bouger les choses. « Il faut une association pour aiguillonner, faire toucher du doigt l'urgence d'une rénovation, commente-t-il. Mais on ne peut rien faire sans l'accord du propriétaire. »

Un propriétaire qui n'est autre que la municipalité vitryate, depuis la loi de 1905. S'il ne nie pas la nécessité de



La chapelle du Crucifix est en cours de rénovation grâce à l'association.

travaux, « notamment la réfection des tours », le premier magistrat Jean-Pierre Bouquet estime néanmoins que « le propriétaire ne peut pas faire les travaux, seul ». « Tout chantier doit être conforme aux exigences de la Drac puisque ce bâtiment est classé, pose déjà le maire vitryat. Par ailleurs, si l'on engage des travaux massifs sur la Collégiale, on peut espérer une subvention de l'ordre de 40 % de la Drac mais encore faut-il que le ministère ait de l'argent. Aujourd'hui, il y a de réels problèmes de financement... »

Résultat : c'est grâce aux généreux dons de mécènes ano-

nymes et aux cotisations des adhérents que bien des réalisations ont pu être effectuées. 80 000 euros investis en 2007 par l'association et une série de restaurations impressionnante en 2008 avec la porte de la chapelle du Sacré-Cœur, la peinture de la chapelle Jeanne d'Arc, la restauration de plusieurs tableaux mais aussi les réparations de diverses fuites d'eau. La municipalité a toutefois participé à un chantier destiné à remettre en état et protéger l'ensemble des vitraux.

Jean-Pierre Bouquet entend d'ailleurs multiplier ce type de collaborations : « Nous devons

accompagner cette association et cofinancer leurs actions parce que c'est utile. Il s'agit de la mise en valeur de notre patrimoine, ça a un réel impact culturel ! »

De son côté, Yves Baudin nourrit de belles ambitions pour les Amis : atteindre les 200 adhérents d'ici la fin de l'année afin d'être reconnu d'utilité publique et donc bénéficiaire d'avantages fiscaux non négligeables, mais surtout réaliser un état sanitaire de la Collégiale, comprendre dresser un bilan complet des besoins de l'édifice religieux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

« Une telle étude permettrait

de hiérarchiser les besoins alors que depuis nos débuts nous traitons d'abord les urgences visibles, explique le président qui rêve d'un plan d'action échelonné sur six à dix ans. Cela nous mettrait au pied du mur mais cela nous permettrait de bien centrer les problèmes. » Mais l'élaboration d'un tel document nécessite de réunir l'architecte des Bâtiments de France de Reims, l'architecte en chef des monuments historiques, le conservateur régional des monuments historiques mais aussi le maire de la cité rose. « J'aimerais y participer aussi au titre de conseiller, indique Yves Baudin. On peut amener notre expérience et nos vœux sur la Collégiale. »

Dernier dossier ouvert, le classement de la belle bâtisse vitryate comme « édifice majeur » de la région. Une décision qui appartient à l'Orcca, en concertation avec la Drac.

Le président des Amis a bon espoir : « Les historiens de l'Art reconnaissent cet édifice comme remarquable et la Collégiale a les dimensions d'une cathédrale ! » Et cet amoureux du patrimoine local de conclure : « Aujourd'hui, notre richesse nationale, c'est le tourisme. Dans le contexte économique actuel, on ne peut pas négliger l'apport d'un monument comme la Collégiale. »

Aurélien Juillard

Contact :  
amisdelacollegiale@laposte.net

# 379 années d'une histoire mouvementée...

« Il faut souligner la grande majesté de ce bel édifice, entièrement de style classique ! » Une pureté architecturale inégalée dans la région selon Jean Fusier, du service recensement et documentation des monuments de la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) Champagne-Ardenne.

Pour ce spécialiste, la Collégiale de Vitry-le-François a puisé son inspiration dans les cathédrales. « On sent l'inspiration de modèles parisiens et italiens, affirme-t-il. À l'époque, on voulait montrer à la communauté protestante, relativement importante dans le secteur, toute la grandeur de la religion catholique ! » Lors de sa fondation, la cité rose s'était dotée tout d'abord d'une église à pans de bois. Mais bientôt, l'installation d'un collège de chanoines, en 1586, aidant, et le nombre de fidèles se développant, Vitry

nourrit d'autres ambitions.

La démonstration de force nécessitera 269 ans de labeur ! « Cela s'est fait progressivement car une telle construction coûtait cher, souligne M. Fusier. Le financement se faisait par des campagnes et c'étaient les paroissiens qui payaient, pas le roi ! » Quelques ruses ont bien été trouvées pour amener à cotiser : tous les Vitryats, qu'ils soient catholiques, juifs ou protestants, ont ainsi été mis à contribution pour la tour Nord, son rôle de tour de guet assurant une protection contre les invasions. Mais les fonds ont souvent manqué, ralentissant d'autant l'avancée des travaux.

Ce chantier pharaonique débute le 29 juin 1629 et passe de génération en génération dans la famille des Battelier, principaux artisans de cette incroyable réalisation. Les pierres utilisées sont sculptées



La Collégiale après le bombardement de 1940 (coll. YB.).

directement sur la place d'Armes et la chaux est amenée tout droit de Blacy.

Durant les 125 premières années de travaux, l'église pri-

mitive est conservée pour le culte, l'édifice en cours l'entourant puis la recouvrant peu à peu. L'ancienne bâtisse de bois est définitivement démolie en

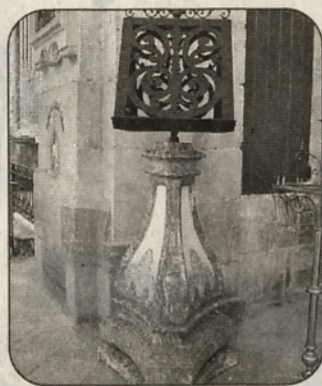
1755 au moment où la Collégiale, pourtant toujours inachevée, est ouverte au culte.

Puis la Révolution française suspend le chantier : la Collégiale est transformée en magasin de fourrages ! Il faudra attendre 1895 pour que Monseigneur Nottin relance la construction du chœur. C'est finalement en 1898 que la plus vieille dame de Vitry sera consacrée par l'évêque de Châlons. Ce qui ne met pas pour autant un terme à son histoire mouvementée. En 1914, pendant la bataille de la Marne, elle servira d'hôpital pour plus de 700 blessés. En 1940 et 1944, elle subira les bombardements allemands puis alliés qui détruiront la cité rose à plus de 93 %. Sa première restauration débutera en 1949 mais, aujourd'hui encore, cet emblème vitryat attend des soins intensifs...

A.J.

## LE PATRIMOINE EN DÉTAIL

### Des trésors trop souvent méconnus



Le lutrin.

Composé d'un pied en marbre datant du XVIII<sup>e</sup> siècle et d'un pupitre en fer forgé du XIX<sup>e</sup>, ce lutrin était installé dans la chapelle Saint-Jérôme. Il a été déplacé l'an dernier vers le transept sud pour être davantage mis en valeur. Il trône désormais à proximité du tableau « Notre dame de l'Assomption ».



Le reliquaire.

Daté du XVIII<sup>e</sup> siècle et classé monument historique, ce reliquaire appartient au « trésor » de la Collégiale, conservé hors de la vue du public.

Parmi les autres objets remarquables, une monstrance en bois doré, un bras-reliquaire de saint Vincent du XVI<sup>e</sup> siècle, un fauteuil épiscopal et un ciboire.



La Vierge à l'enfant.

C'est souvent au moment de quitter la Collégiale que l'on découvre cette Vierge à l'enfant colorée. Datée du XVI<sup>e</sup> siècle, elle a été réalisée en bois polychrome.

D'autres statues ornent l'édifice vitryat telles qu'un Saint-Louis en terre cuite, deux anges adorateurs ou encore celle de Mgr Nottin agenouillé.



Les orgues.

Sans doute le joyau de la Collégiale, ce grand « huit pieds » a été construit pour l'Abbaye de Trois-Fontaines par le facteur Jacques Cochu au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, puis agrandi par Jean Richard en 1788.

acquiert cette merveille en 1791.

Restauré en 1983, il comporte 4 claviers et un pédalier.



Le banc d'œuvre.

L'un des seuls à être classé du département, ce banc d'œuvre a été réalisé en 1757 par Pierre Besançon, un menuisier sculpteur vitryat.

Son dossier est orné d'un tableau de Boizot, représentant le Sermon sur la Montagne (1758). Il a été restauré en 2007 avec travail en atelier et recapitonnage complet.